

**B I L A N**

	au 31.12.2023	au 31.12.2022
<b>ACTIF</b>		
Caisse	358.35	11.95
Banque	39 767.95	320 712.24
Actifs de régularisation	418 428.20	391 000.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>458 554.50</b>	<b>711 724.19</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
c/c Commune le Mouret	363 907.16	644 305.70
Créanciers	57 467.60	32 278.75
Passifs de régularisation	7 090.00	5 050.00
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds sous capital propre	30 089.74	30 089.74
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>458 554.50</b>	<b>711 724.19</b>

**ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2023**

**COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2023**

Désignation	Compte 2023		Budget 2023		Compte 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Jetons commission financière	110.00		250.00		250.00	
Traitement du personnel	794 826.80		774 473.24		653 018.46	
Cotisations AVS, AF, AC	78 140.55		75 356.25		61 892.05	
Cotisations caisse prévoyance	94 975.30		81 735.13		82 286.40	
Cotisations LAA + PG maladie	19 798.00		11 066.38		5 627.10	
Frais de formation	0.00		5 000.00		8 442.45	
Frais de supervision	0.00		3 000.00		1 113.60	
Fournitures de bureau	10 536.25		6 500.00		7 823.00	
Frais de publications, annonces, imprimés	1 920.30		1 000.00		954.55	
Achat mobilier, mach.bureau	4 266.95		9 000.00		1 621.45	
Organe de révision	2 676.30		1 300.00		2 527.80	
Entretien mach.& mob.bureau	4 729.20		3 500.00		5 336.95	
Entretien et réparation équipements informatiques	11 285.40		3 500.00		7 683.55	
Location locaux	20 136.00		20 136.00		20 136.00	
Frais de réceptions et déplacements	11 786.10		17 500.00		14 354.50	
Frais administratif divers	19 502.45		20 000.00		14 004.65	
Frais ports, téléphone	22 167.05		15 000.00		15 530.65	
Frais de comité, secrétariat	13 211.20		6 000.00		11 271.10	
Frais assemblée générale	189.85		500.00		500.00	
Cotisations aux associations	1 216.50		1 500.00		1 245.00	
Dépenses d'assistance	1 997.45		1 000.00		0.00	
Vst complémentaire des Communes 2023		16 901.70	0.00		0.00	
Remboursement de tiers - frais de curatelle		237 361.90		200 000.00		259 171.10
Remboursement de tiers - frais de déplacement		16 891.05		15 000.00		4 578.50
Part. reçues des communes membres		842 317.00		842 317.00		681 959.40
<b>Sous-totaux</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 057 317.00</b>	<b>1 057 317.00</b>	<b>915 619.26</b>	<b>945 709.00</b>
<b>Excédent de participations des Communes</b>					<b>30 089.74</b>	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 113 471.65</b>	<b>1 057 317.00</b>	<b>1 057 317.00</b>	<b>945 709.00</b>	<b>945 709.00</b>

**ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE - COMPTES 2023**

**REPARTITION DES COMPTES 2023**

Communes	Population légale au 31.12.2022	Indice IPF	Population pondérée IPF	Nb dossiers	Montant à répartir: 859 219				Répartition comptes 2023		Répartition		
					50%	25%	25%	100%	Acompte payé	Solde	% population	% dossiers	% charge financière
					429 609	214 805	214 805	859 219					
					Charges selon population	Charges selon population pondérée par IPF	Charges selon nombre de dossiers	Comptes 2023 selon statuts					
Bois D'Amont	2 344.00	80.18	187 942	15	62 138	28 885	12 888	103 911	101 276	2 635	14.46%	6.00%	12.09%
Ferpicloz	263.00	123.48	32 475	0	6 972	4 991	0	11 963	12 579	-616	1.62%	0.00%	1.39%
Le Mouret	3 250.00	81.94	266 305	21	86 155	40 929	18 044	145 128	154 988	-9 860	20.05%	8.40%	16.89%
Marly	8 596.00	89.26	767 279	194	227 874	117 924	166 688	512 487	492 660	19 826	53.04%	77.60%	59.65%
Pierrafortscha	154.00	146.32	22 533	0	4 082	3 463	0	7 546	7 682	-137	0.95%	0.00%	0.88%
Treyvaux	1 531.00	74.45	113 983	19	40 586	17 518	16 325	74 429	69 288	5 141	9.45%	7.60%	8.66%
Villarsel-sur-Marly	68.00	104.65	7 116	1	1 803	1 094	859	3 756	3 843	-87	0.42%	0.40%	0.44%
<b>Total</b>	<b>16 206</b>		<b>1 397 634</b>	<b>250</b>	<b>429 609</b>	<b>214 805</b>	<b>214 805</b>	<b>859 219</b>	<b>842 317</b>	<b>16 902</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>	<b>100.00%</b>

# ASSOCIATION POUR LE SERVICE OFFICE DES CURATELLES DE LA HAUTE -SARINE

## Tableau des flux de trésorerie 2023

Comptes nature	Libellés	CHF
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
	990 Clôture du compte de résultats 2023	0.00
	330 Amortissements des immobilisations corporelles du PA	0.00
	332 Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	0.00
	351 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00
	451 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	0.00
	364 Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	0.00
	365 Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0.00
	389 Attributions aux capitaux propres	0.00
	449 Revalorisation du patrimoine financier	0.00
	489 Prélèvement sur le capital propre	0.00
	466 Amortissements des subventions au passif	0.00
	101 Augmentation (+) / Diminution (-) des créances	0.00
	104 Augmentation (+) / Diminution (-) des actifs de régularisation	-27 428.20
	20 Augmentation (+) / Diminution (-) des capitaux de tiers	-253 169.69
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>-280 597.89</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
	590 Dépenses d'investissement	0.00
	690 Recettes d'investissement	0.00
	108 Vente du patrimoine financier	0.00
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>0.00</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>		
	209 Engagements des financements spéciaux, fonds, capitaux tiers	0.00
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>0.00</b>
<b>Variation des disponibilités et placements à court terme au bilan</b>		<b>-280 597.89</b>
<b>Disponibilités et placements à court terme au bilan</b>		
	100 Solde au 01.01.23	320 724.19
	100 Solde au 31.12.23	40 126.30
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-280 597.89</b>

# INDICATEURS FINANCIERS MCH2

*Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)*

## 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

Capitaux de tiers		20	64 557.60
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		363 907.16
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	458 554.50
<b>= Dette nette</b>			<b>-30 089.74</b>
<b>Revenus fiscaux</b>		40	<b>-</b>
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b>			<b>#DIV/0!</b>
(Dette nette / Revenus fiscaux)			

### Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

### Valeurs indicatives:

< 100% bon

100% – 150% suffisant

> 150% mauvais

**L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.**

## 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			-
Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			-
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60	-
Remboursements	+	61	-
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62	-
Subventions d'investissements acquises	+	63	-
Remboursement de prêts	+	64	-
Transfert de participations	+	65	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68	-
<b>= Recettes d'investissement</b>			-
Investissements bruts			-
Recettes d'investissement	-		-
<b>= Investissements nets</b>			-
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>			#DIV/0!
(Autofinancement / Investissements nets)			

### Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

**Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.**

### 3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

Charges d'intérêt		340	
Revenus des intérêts	-	440	
<b>= Charges d'intérêts net</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	
Patentes et concessions	+	41	
Taxes	+	42	
Revenus divers	+	43	254 252.95
Revenus financiers	+	44	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	
Revenus de transfert	+	46	859 218.70
Revenus extraordinaires	+	48	
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 113 471.65</b>

### PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

**0%**

#### Valeurs indicatives:

0% – 4% bon

4% – 9% suffisant

> 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

#### 4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

Engagements courants		200	64 557.60
Part de la commune aux dettes brutes des associations intercommunales	+		363 907.16
Engagements financiers à court terme	+	201	
Instruments financiers dérivés	-	2016	-
Engagements financiers à long terme	+	206	
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	
<b>= Dette brute</b>			<b>428 464.76</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	254 252.95
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	859 218.70
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 113 471.65</b>

#### DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS

(Dette brute / revenus courants)

**38%**

#### Valeurs indicatives:

< 50% très bon

50% – 100% bon

100% – 150% moyen

150% – 200% mauvais

> 200% critique

**Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.**

## 5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS

Immobilisations corporelles		50	-
Investissements pour le compte de tiers	+	51	-
Immobilisations incorporelles	+	52	-
Prêts	+	54	-
Participations et capital social	+	55	-
Propres subventions d'investissements	+	56	-
Investissements extraordinaires	+	58	-
<b>= Investissements bruts</b>			-
Charges de personnel		30	987 850.65
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	125 621.00
Réévaluations sur créances	-	3180	
Charges financières	+	34	
Réévaluations, immobilisations PF	-	344	
Charges de transfert	+	36	
Réévaluations, emprunts PA	-	364	
Réévaluations, participations PA	-	365	
Amortissements, subventions d'investissements	-	366	
Charges de personnel extraordinaires	+	380	
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381	
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	
Charges de transfert extraordinaires	+	386	
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>1 113 471.65</b>
Dépenses courantes			1 113 471.65
Investissements bruts	+		-
<b>Dépenses totales</b>			<b>1 113 471.65</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>			<b>0%</b>
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

### Valeurs indicatives:

- < 10% effort d'investissement faible
- 10% – 20% effort d'investissement moyen
- 20% – 30% effort d'investissement élevé
- > 40% effort d'investissement très élevé

**Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité**

## 6. PART DU SERVICE DE LA DETTE

Charges d'intérêts		340	
Revenus des intérêts	-	440	
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364	
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365	
Amortissements subventions d'investissements	+	366	
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	
<b>= Service de la dette</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	254 252.95
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	859 218.70
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 113 471.65</b>

### PART DU SERVICE DE LA DETTE

(Service de la dette / Revenus courants)

**0%**

#### Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

## 7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS

Capitaux de tiers		20	64 557.60
Part de la commune aux dettes nettes des associations intercommunales	+		363 907.16
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	-
Patrimoine financier	-	10	458 554.50
<b>= Dette nette</b>			<b>-30 089.74</b>

Population résidente permanente

**16 206.00**

### DETTE NETTE PAR HABITANT

**-1.85670369**

(Dette nette / Population résidente permanente)

#### Valeurs indicatives:

< 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

> 5'000 CHF endettement très important

**Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.**

## 8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Solde du compte de résultats			-
Amortissement du PA	+	33	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-
Réévaluations emprunts PA	+	364	-
Réévaluations participations PA	+	365	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	-
Amortissements supplémentaires	+	383	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Attributions au capital propre	+	389	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-
Réévaluations PA	-	4490	-
<b>= Autofinancement</b>			<b>-</b>

Revenus fiscaux		40	-
Patentes et concessions	+	41	-
Taxes	+	42	-
Revenus divers	+	43	254 252.95
Revenus financiers	+	44	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-
Revenus de transfert	+	46	859 218.70
Revenus extraordinaires	+	48	-
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-
<b>= Revenus courants</b>			<b>1 113 471.65</b>

### TAUX D'AUTOFINANCEMENT

(Autofinancement / Revenus courants)

**0%**

#### Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

**Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.**

## INDICATEURS FINANCIERS MCH2

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	#DIV/0!
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	#DIV/0!
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	0%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	38%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	0%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	0%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	-1.85670369
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	0%

# ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE

## NOTE AUX COMPTES 2023

*Jetons commission financière* : ce montant de CHF 110.- correspond à la dissolution de la provision CHF 250.- moins les jetons versés en 2023 soit CHF 360.-.

*Traitement du personnel* : Ce montant inclut les indemnités accidents, maladies et maternités d'un total de CHF 45'867.-. Le montant est supérieur au budget de plus de CHF 20'000.- ceci provient des différents changements de personnel en 2023. Il y a plus de 10 changements (arrivées/départs) en 2023.

*Cotisations charges sociales* : Comme l'année dernière, les indemnités des assurances maladies et accidents ont été déduites des cotisations aux assurances sociales. La prévoyance professionnelle est basée sur des salaires de CHF 828'945 sans déduction des indemnités. L'augmentation des charges provient de l'augmentation des salaires.

*Fourniture de bureau et entretien, réparation matériel informatique* : l'augmentation des coûts est due à la création d'un serveur pour les postes de travail, à des investissements de matériel informatique et à diverses interventions informatiques encore une fois à la suite des changements de personnels.

*Organe de révision* : ce montant est supérieur au budget, ceci est dû à la mise en place des normes MCH2 et à la séparation du SOCHS de la Commune du Mouret.

*Frais administratifs divers* : inclus les frais de Fiduv-Val Sàrl de CHF 14'243.35. Un peu plus de frais que l'année dernière notamment dus aux changements de personnel. Un émolument de CHF 1'000 pour l'affiliation à la caisse de pension LPP est également inclus dans ce poste.

*Frais comité, secrétariat* : inclus les frais de secrétariat de l'association effectué par la commune de Bois d'Amont de CHF 1'873.40. De plus les jetons de présences passent de CHF 8'320 en 2022 contre CHF 10'480.- en 2023, ceci est expliqué par des séances supplémentaires liées aux divers engagements.

Les frais de ports ont également augmenté drastiquement encore une fois à la suite des différents changements de personnel.

Pour le reste des produits et charges rien à signaler.

Concernant le bilan, ce dernier se compose des actifs de régularisation de CHF 418'428.20 correspondant aux montants suivants :

- Produits de curatelles 2022 de CHF 190'000.- à encaisser
- Produits de curatelles 2023 de CHF 200'000.- à encaisser
- Produits frais de déplacement 2023 CHF 8'000.- à encaisser
- Frais payé d'avance, abonnement la Liberté CHF 346.50
- Allocations familiales 2023 encaissées en janvier 2024 de CHF 3'180.-
- Refacturation de la perte aux Communes CHF 16'901.70

## **ASSOCIATION SERVICE OFFICIEL CURATELLES DE LA HAUTE-SARINE**

Les créanciers de CHF 57'467.60 sont composés des charges à payer au 31.12.2023 :

- Commune Bois d'Amont, secrétariat 2023 CHF 1'873.40
- LPP décembre 2023 CHF 11'009.70
- Frais de déplacements du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 des employés de CHF 1'951.60
- Rbt à Madeleine Villars, curatelles 2021 encaissés à double CHF 2350.-.
- Caisse de compensation, solde 2023 de CHF 7'442.60
- Commune Le Mouret - loyer S2/2023 de CHF 10'068.00
- Linder, service informatique 2023 de CHF 2'522.35
- Divers frais de décembre d'un total de CHF 944.-
- Commune du Mouret de CHF 19'305.95 pour les frais payés en 2023 par la Commune pour le SOCHS  
soit :  
CHF 3'260.85 de frais de bureau  
CHF 4'256.80 de frais de téléphone  
CHF 1'611.00 de frais administratif divers  
CHF 115.45 de frais pour l'assemblée générale  
CHF 2'600.80 d'entretien du mobilier et machines de bureau  
CHF 7'273.05 entretien et réparations hardware (sans achats)  
CHF 188.00 de frais de réceptions et déplacements

Les passifs de régularisation de CHF 7'090.- se composent ainsi :

- Prov. Honoraires révision CHF 1'300.-
- Prov. Frais AG CHF 500.-
- Prov. Charges sociales IJM, LAA, LAAC solde 2023 CHF 2'290.-
- Prov. Fiduciarie Val Sàrl, solde 2023 CHF 3'000.-

**Pour 2023, il ressort une perte de CHF 16'901.70 qui sera refacturée aux Communes. Ce poste figure dans le poste versement complémentaire des Communes.**